

Projet Rabaska

Mémoire

présenté par

Jean Lamontagne

aux audiences du BAPE
sur le projet Rabaska

le 29 janvier 2007

Note sur l'auteur

Je suis né à Beaumont et j'y ai élevé mes enfants. J'ai travaillé toute ma vie sur des chantiers de construction et j'ai eu l'occasion d'être en contact avec le gaz naturel. J'ai été propriétaire de l'entreprise « Les constructions Lamontagne et fils ». J'ai passé la majeure partie de ma carrière à restaurer des maisons patrimoniales. Je suis présentement à la retraite. Je siège sur la Commission d'urbanisme de Beaumont.

Résumé du mémoire

En raison de l'expérience que j'ai acquise dans la construction, j'estime que le gaz naturel ne présente pas plus de danger que toute autre forme d'énergie et qu'il est passablement moins dangereux que le gaz propane que nous utilisons tous quotidiennement.

Bien au fait du marché du travail dans ma région, j'estime que trop de jeunes doivent quitter leur région pour aller chercher du travail à l'extérieur. Un projet de près de un milliard de dollars serait certainement de nature à augmenter leurs chances de s'établir à Beaumont ou dans la région et d'y élever leur famille.

Siégeant à la Commission d'urbanisme, je suis sensible aux nombreux besoins financiers de notre municipalité et d'estime que les retombées fiscales du projet Rabaska pourraient atténuer le poids financier de chaque contribuable.

Par conséquent, j'appuie sans réserve le projet Rabaska et j'invite le BAPE à lui donner son accord.

Question de danger

Je dois vous dire que la construction est un des métiers les plus dangereux qui soit. Les risques sont quotidiens. C'est d'ailleurs un des secteurs où les assurances et les cotisations à la CSST sont les plus élevées. Pourtant, il y a des milliers de travailleurs qui vivent des différents métiers de la construction. Sans compter la majorité de Québécois autoconstructeurs ou bricoleurs qui risquent leur vie chaque année sur des échafauds plus ou moins bien installés ou grimpés sur des toitures sans s'attacher correctement ou encore en utilisant imprudemment des outils ou des matériaux dangereux.

Dans beaucoup d'entreprises, le gaz naturel est la principale source d'énergie. En France où ma sœur a vécu une partie de sa vie, c'est le gaz naturel qui est l'énergie domestique la plus répandue. L'expérience a démontré que le gaz naturel ne provoque pas plus d'accident que le mazout ou l'électricité ou le gaz propane. L'erreur, est de penser que le gaz naturel c'est comme le propane. Il est nettement moins dangereux. Pourtant, on utilise tous le propane dans nos campeurs ou sur nos patios pour griller nos steak, l'été.

En réalité, nous courons tous des risques. Le secret est de savoir les contrôler, prévenir les dangers et minimiser les impacts. C'est l'histoire de toutes nos vies. C'est le quotidien de la plupart des travailleurs. C'est le défi de chaque conducteur sur nos routes et dans nos villes.

Avant de rejeter un projet comme Rabaska, j'invite le BAPE à se demander en quoi il est plus dangereux que tous les autres chantiers de construction ou que toutes les autres industries. Personnellement, j'estime que ce projet est plus sécuritaire que tout autre et que le promoteur nous a convaincus qu'il a pris toutes les précautions pour assurer la sécurité de ses travailleurs et celle des populations environnantes.

Des retombées intéressantes

Natif de Beaumont, j'ai côtoyé les amis de mes parents, ensuite mes amis à l'école et par la suite les amis de mes enfants. J'ai vu plein de jeunes et de moins jeunes forcés de quitter la région pour chercher du travail en dehors. Bien sûr, le chantier maritime de Lauzon a permis durant des années à plusieurs de nos concitoyens de faire vivre leur famille. Ils sont nombreux à chercher actuellement un emploi dans d'autres secteurs. Certains vont jusqu'à Ste-Claire, chez Prévost Car. D'autres à St-Damien, chez IPL. Plusieurs doivent se rendre chaque jour à Québec, ce qui signifie qu'ils reviennent tard le soir pour prendre soin de leurs enfants. Malheureusement, j'en ai trop connus qui ont du partir pour Montréal, la Côte Nord ou les provinces de l'ouest à la recherche d'un emploi et d'un revenu pour vivre. Ce n'est pas drôle ni pour eux, ni pour leurs parents ni pour leurs amis. Pouvons-nous rejeter un projet susceptible de créer quelques milliers d'emplois sans penser à ce que vivent nos jeunes et leur famille?

Dans le cas de Rabaska, il y a une autre retombée encore plus intéressante. Huit millions par année en taxes municipales. On nous répète chaque année que les gouvernements et la Sûreté du Québec reportent sur le dos des municipalités des factures de plus en plus

lourdes. Que les normes d'assainissement des eaux usées ne cessent d'augmenter. Que les coûts d'entretien des routes sont exorbitants. Que les services de sécurité publique et de protection contre les incendies grugent une bonne part du budget municipal. Et on voudrait fermer les yeux sur de possibles rentrées d'argent qui permettraient aux contribuables de respirer un peu.

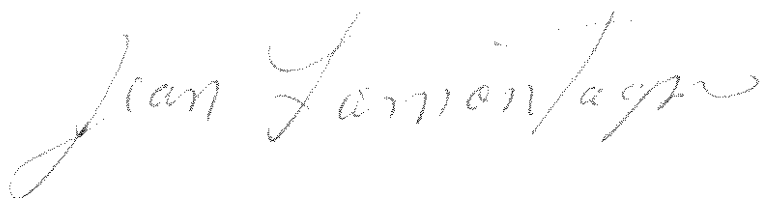
Personnellement, j'estime qu'avant de rejeter un tel projet, il faut tout mettre dans la balance. Un projet qui ne fait aucune vague, cela n'existe pas. À ce compte, on devrait déclarer Beaumont « ville dortoir 24 heures par jour ». Je connais assez bien la majorité de mes concitoyens pour vous dire qu'ils préfèrent une municipalité active et dynamique et qu'ils souhaitent que Beaumont profite des retombées du projet Rabaska.

Recommandation

Considérant que le projet Rabaska m'apparaît sécuritaire;

Considérant qu'il aura des retombées majeures en termes d'emploi et de taxes;

Je recommande au BAPE de donner son accord au projet.

A handwritten signature in cursive script, reading "Jean Fournier". The signature is written in dark ink on a white background.